

## Comme les dinosaures

**F**AUT-IL CRIER ENCORE AU LOUP? LES FORÊTS SUISES ONT POURTANT ÉCHAPPÉ À LA CATASTROPHE PROMISE À L'EXCÈS. ELLES SE PORTENT mieux maintenant, car elles n'allaient pas si mal. Confronté à l'urgence environnementale, le scepticisme se nourrit des apocalypses annoncées à la va vite. Et quand le loup est dans la bergerie, plus personne n'y croit. Cependant, il suffit de lire le rapport consacré à l'état de l'environnement en Suisse, édité par l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage et l'Office fédéral de la statistique, pour s'apercevoir que la situation se dégrade. Et cela malgré l'arsenal législatif, indispensable mais encore insuffisant, mis en place depuis une vingtaine d'années.

La diffusion des recherches dénonçant les conséquences des activités humaines sur l'environnement n'entraîne pas les changements espérés. Les conduites des individus et les pratiques des collectivités souffrent d'inerties manifestes et d'intérêts antagonistes (à l'image des contradictions de la politique agricole suisse). D'un côté, les équilibres des écosystèmes et, de l'autre, les impératifs économiques.

L'évolution insidieuse des phénomènes naturels porteuse des pires catastrophes, encore imprévisibles, encourage par ailleurs une certaine méfiance à l'égard des défenseurs de la nature, cantonnés au rôle de Cassandres encombrantes. Certes, tout le monde, ou presque, reconnaît les dommages de la pollution et l'exploitation irresponsable des ressources naturelles. Des organisations non gouvernementales

en tout genre accusent l'immobilisme des gouvernements, attaquent la gourmandise des multinationales, stigmatisent l'indifférence des majorités silencieuses. Les organisations internationales - les Nations Unies, l'OMS et autres colosses universels - convoquent conférences et sommets. Le multilatéralisme à la mode concocte conventions et plans d'action, quitte à les brader sans vergogne sur l'autel des politiques nationales. C'est le sort réservé par les Etats-Unis au Protocole de Kyoto. Tout semble inutile, stérile, réduit à l'impuissance des mots et des promesses.

Pourtant, il n'y a pas d'alternative.

Comme le suggère René Longet, seuls des compromis successifs élargissant à la fois leur pouvoir contraignant et la coopération entre tous les partenaires, la pression constante de la société civile,

une éducation à l'environnement généralisée et les progrès technologiques, déboucheront un jour sur le bonheur du développement durable (lire les pages 4 et 5). Car l'homme n'est pas un animal révolutionnaire. Et s'il l'a été, c'est à moitié, avec son lot de réticences et de guillotines. A moins que le sort des dinosaures le guette et l'oblige, au bout de son errance déracinée et amnésique, à se souvenir, trop tard peut-être, de la terre. MD

---

**La diffusion des recherches dénonçant les conséquences des activités humaines sur l'environnement n'entraîne pas les changements espérés.**

---

### Sommaire

**Monopoles** : 51 %, la limite qui ne préserve pas de l'ivresse (p. 2)

**Cyberdémocratie** : Le clic ne remplacera pas le vote par correspondance (p. 3)

**Développement durable** : Négocier l'avenir de la terre (p. 4)

**Développement durable** : Une politique à inventer (p. 5)

**Structures politiques** : De l'Europe des régions à la Suisse des villes (p. 6)

**Bilatérales** : Les voisins s'observent (p. 7)

# 51%, la limite qui ne préserve pas de l'ivresse

**Le contrôle par l'Etat des sociétés nationales devrait aboutir à un ensemble de mesures mélangeant planification et ouverture aux marchés. Le contraire de l'option libérale de l'Union européenne.**

**T**elecom-France, dont l'Etat est l'actionnaire majoritaire, présente à la fois un résultat d'exploitation excellent et un bilan qui révèle un endettement insupportable, proche de la faillite. Quelle est la responsabilité de l'Etat? A quoi sert sa majorité de contrôle?

A juste titre l'Etat, à savoir les responsables politiques, estime qu'il n'est pas apte à s'occuper du détail de la marche d'une entreprise. Administration publique et gestion industrielle et commerciale sont deux métiers différents. Il se décharge donc sur un conseil d'administration dont il prétend garder le contrôle par la nomination de ses membres étant lui, actionnaire majoritaire à 51%.

Cette solution boiteuse révèle ses limites pour des raisons aujourd'hui plus apparentes. Premier risque, celui de retrouver dans le conseil, quelques têtes de la nomenklatura qui ont conservé leurs attaches de classe dirigeante. Le deuxième risque pour les entreprises démonopolisées, c'est de ne pas être dotée d'un capital social leur conférant une marge de manœuvre suffisante alors qu'elles n'ont pas eu le temps d'accumuler des réserves

bénéficiaires et tranquilles. Mais le facteur essentiel de la dérive est la conception d'un grand marché tel que l'a forgée l'Union européenne: l'ouverture du marché ne devant laisser subsister dans certains secteurs primordiaux que quelques entreprises dominantes, de dimension continentale, et capables de rivaliser avec les sociétés américaines. C'est ainsi que l'on a vu les grandes entreprises nationales,

**Le mandat de prestation ou les statuts doivent être assortis de règles comptables et de clignotants qui préservent d'une politique aventureuse dont on n'aurait pas les moyens.**

démonopolisées ou en voie de démonopolisation, se lancer dans l'achat coûteux de sociétés, leur permettant de prendre pied dans les territoires voisins autrefois interdits. Achats, financés par l'emprunt faute de réserves suffisantes. En Suisse, *Swissair* a été atteinte du même syndrome, bien qu'elle ne fût pas une entreprise nationalisée, et l'on connaît sa chute icarienne. Les *CFE* n'ont pas dépassé, heureusement, la velléité de se lancer dans la concurrence ferroviaire britannique. Quant à *Swisscom*, la lenteur helvétique dans la mise aux enchères des *UMTS*, et la faiblesse de ses moyens, l'a préservé d'aventures dont rêvait son patron. En Europe, la casse est frontale. Même *EDF*, freinée dans sa hausse de tarifs, car sa clientèle captive est ménagée par le gouvernement, va bientôt en-

trer dans le rouge après ses acquisitions en Italie, en Angleterre.

## Le choix européen

Le contrôle par l'Etat ne peut évidemment se limiter au choix des administrateurs. Le mandat de prestation ou les statuts doivent être assortis de règles comptables et de clignotants qui préservent d'une politique aventureuse dont on n'aurait pas les moyens. Les multinationales, qui investissent à long terme procèdent ainsi par autofinancement, constituant d'abord un trésor de guerre avant toute nouvelle étape d'expansion.

Il faut poser aussi la question (mais où sont les vrais débats eu-

ropéens?) de la méthode libérale choisie par l'Union européenne. A l'origine, la *CECA* (Communauté européenne du charbon et de l'acier) procédait selon d'autres principes. Certes l'ouverture à la concurrence intérieure cassait les monopoles du charbon et de l'acier, mais sous haute surveillance quant aux effets sur les régions et l'emploi. C'était un mélange de planification et de libéralisme dans le style de Jean Monnet. On peut se demander si l'obligation faite aux monopoles nationaux de collaborer sous contrôle d'une Haute Autorité n'aurait pas permis la création de grandes entreprises européennes à moindres frais sociaux. *ag*

## Emplois

En dix ans, le secteur secondaire suisse, pour l'essentiel l'industrie et la construction, a perdu 280 000 emplois et va passer en dessous de la barre du million. L'augmentation du secteur tertiaire, qui regroupe 2,6 millions d'emplois, correspond à cette perte. On comprend mieux à la lecture de ces chiffres le problème posé aux syndicats SIB et FTMH.

Statistique de l'emploi STATEM/OFS cité in *Numerus* n° 4, 2002

## La culture et les Vaudois

L'analyse des comptes de l'Etat de Vaud de 1996 à 2001 révèle que si tous les postes sont en augmentation plus ou moins forte, en moyenne 3,8 %, un seul baisse de manière significative, c'est celui de la culture qui régresse de 44 à 38 millions. A titre de comparaison Zurich consacre 36 millions au seul Schauspielhaus, chiffre que l'éviction du metteur en scène Christoph Marthaler a mis en évidence.

*Numerus* n° 4, 2002

*ag*

# Le clic ne remplacera pas le vote par correspondance

**Si l'Internet est une source efficace d'information, son utilisation pour une plus grande participation démocratique lors de votations est coûteuse et sans garantie.**

**A**vec l'aide de la Confédération, trois cantons pilotes - Genève, Neuchâtel et Zurich - se préparent à introduire le vote électronique. Mais l'expérimentation risque bien de ne pas aboutir tant les risques, les coûts et l'inconfort de ce nouveau mode d'expression civique sont grands.

Le Conseil fédéral, dans son rapport sur le vote électronique (9 janvier 2002), déclare vouloir « moderniser la démocratie et la rendre plus attrayante ». Il veut aussi faire œuvre de pionnier et, pour quoi pas, montrer au monde que la démocratie directe est maintenant possible dans les grands États et les organisations internationales. La plus vieille démocratie se doit de rester exemplaire. À l'avenir, citoyennes et citoyens exprimeront leur avis par ordinateur, à domicile ou n'importe où sur la planète.

Mais voilà, les choses ne sont pas si simples. Si l'usage de l'Internet ne cesse de se répandre, sa fonction civique - pour le moins l'acte de voter - se heurte à de nombreuses difficultés, qui ne sont pas prêtes d'être surmontées. C'est ce qui ressort des Journées d'informatique juridique tenues la semaine dernière à Genève. Lors de ce colloque,

les réflexions juridiques et sociopolitiques ont dominé le débat.

## Les risques du vote électronique

Les juristes doutent fort que la liberté de vote, garantie par la Constitution, puisse être respectée: ni le secret du vote, ni sa transmission correcte, ni la juste composition du corps électoral ne seraient garantis par l'Internet. Des politologues craignent une individualisation, une privatisation de l'acte de vote au détriment de la délibération, du face-à-face, seuls garants d'un choix informé et responsable; d'autres au contraire voient dans le vote électronique la chance d'intéresser un public jeune à la chose politique et d'améliorer ainsi la participation.

Mais la difficulté majeure est d'abord d'ordre technique. Seuls les professionnels directement impliqués dans la mise sur pied du vote électronique - des entreprises privées - et les services administratifs concernés croient pouvoir parvenir à un système fiable. Par contre, les informaticiens, dans leur grande majorité, sont plus que sceptiques. Pourquoi ce doute?

L'Internet est un réseau non hiérarchisé d'ordinateurs qui échangent entre eux des don-

nées. Cette absence de hiérarchie implique que tous les utilisateurs respectent les règles - les protocoles - qui définissent la manière dont les données doivent être configurées. Et justement les *hackers* se font une joie de ne pas jouer le jeu. Comme les données n'ont aucune réalité matérielle - ce sont des signaux digitaux - qu'il est possible de modifier, de détruire ou de détourner. Des possibilités intolérables lorsqu'il s'agit d'une décision démocratique. Avec le vote électronique, pas de recomptage possible en cas de défaillance du système informatique ou de falsification malveillante. Les spécialistes s'accordent à estimer que la confidentialité des données transmises sur le réseau est similaire à celle du contenu d'une carte postale jetée à la boîte aux lettres.

S'ajoute à cette faiblesse le coût important des infrastructures: serveurs publics puissants, programmes et recours à des sociétés privées. Finalement, ce qui peut paraître comme une simplification séduisante de l'acte civique se révèle compliqué. Le citoyen reçoit à son domicile un numéro d'électeur et un code secret à gratter. Après avoir enclenché son ordinateur, il s'identifie puis vote. Puis il doit confirmer son vote. Celui ou celle qui préfère le vote postal a accompli son devoir plus rapidement. En réalité, le progrès essentiel, dans ce qu'on peut appeler l'ergonomie de la participation, a été réalisé

par l'introduction du vote par correspondance.

## Démocratie renforcée

L'Internet a pourtant un avenir prometteur en politique. La récolte des signatures pour les initiatives et les référendums en sera grandement facilitée, maintenant que les militants ne rencontrent presque plus personne devant les bureaux de vote. Les campagnes électorales et référendaires pourront s'y déployer sans limites. Un site unique présentera les objets soumis à la votation, les arguments des partisans et des adversaires, un forum de discussion. Le guichet unique permettant à chacun de contacter les administrations et d'obtenir rapidement les documents et autorisations qui actuellement réclament patience et longueur de file d'attente, améliorera les prestations de l'État. Ces possibilités offertes par l'informatique contribueront plus sûrement à améliorer le fonctionnement démocratique de nos sociétés que l'illusoire vote électronique. *jd*

Sur ce thème on peut consulter le site du *Centre d'étude et de documentation sur la démocratie directe (C2D)* qui propose une revue de presse, des documents officiels, des prises de position et un forum de discussion: [c2d.unige.ch](http://c2d.unige.ch)

Après le Sommet de Johannesburg, nous esquissons quelques pistes de a recueilli les propos de René Longet, Président d'Equiterre et membre économiques suggère un renversement de perspective: au lieu d'une

# Négocier l'avenir de la terre

La définition du développement durable, par la Commission Brundlandt des Nations Unies, intégrant la protection de l'environnement aux dimensions sociales et économiques, a été à l'origine du premier Sommet de la terre organisé à Rio de Janeiro en 1992. Cette première Conférence a notamment abouti à un plan d'action, l'*Agenda 21*, qui détaille les mesures nécessaires en matière d'environnement et de développement pour le XXI<sup>e</sup> siècle. La Conférence de Johannesburg a été convoquée pour évaluer l'état de sa mise en œuvre, et produire une synthèse sous la forme d'un Plan d'action. On a pu parler pauvreté, eau potable, énergie, santé, commerce mondial, gouvernance, climat, etc. On a pu aussi clarifier le débat et mettre en évidence les rapports de force entre, en gros, les défenseurs de la régulation de l'économie, et les partisans du laisser-faire.

### Les Etats-Unis et les pays du sud

Le gouvernement Bush s'est opposé à tout engagement concret. Représentant le 3% de la population mondiale, les Etats-Unis consomment le 25% des ressources énergétiques du monde. Toutefois, malgré des alliances équivoques - avec l'Arabie Saoudite pour contre-carrer toute déclaration sur les économies d'énergie, avec la

Chine pour éviter toute mention des droits de l'homme ou avec les fondamentalistes de tout poil pour désarmer des politiques efficaces de prévention du SIDA en Afrique - les USA ont échoué à vider les textes du sommet de leur substance. Paradoxalement même, cet entêtement intéressé a contribué à une prise de conscience accrue, en rendant visibles les enjeux politiques du développement durable.

Il est à remarquer aussi l'émergence du Sud. Il est capable finalement de s'affranchir de la tutelle de l'OPEC et de revendiquer sa place et son rôle, autant intellectuel que politique et économique. Il se situe en porte-à-faux avec l'image exclusivement misérabiliste dominante dans les pays du Nord. Ainsi la présence d'une société civile dynamique et influente est le signe palpable du débat et des luttes en cours.

### Le Plan d'action

Le Plan d'action comporte le rappel de nombre d'objectifs et d'échéances concrets. Mais il n'a pas de poids juridique et sa valeur est toute politique. Cependant, l'âpre négociation dont il a été l'objet montre

l'importance de l'enjeu. S'il témoigne du consensus minimal possible aujourd'hui, il reste insuffisant par rapport aux exigences objectives de la situation. Mais il a l'avantage de pousser, à travers ses septante-neuf pages bien serrées, le développement durable vers des mesures ciblées et des pratiques concrètes. Et il montre que celui-ci peut être la réponse à une mondialisation sauvage. En somme, la partition est là, reste à la jouer. L'implication de la société civile et d'un nombre d'acteurs grandissant, impressionnante à Johannesburg, devient alors centrale. C'est la mobilisation

et la pression des ONG et de l'opinion publique qui créeront les conditions de la prise en considération pratique du Plan d'action. Notons aussi un engagement croissant des milieux économiques de moins en moins hostiles au développement durable.

### La Suisse

Faisant écho à son entrée à l'ONU, elle a montré ses compétences, sa capacité de défendre une ligne de conduite claire, cohérente et indépendante, différente des attitudes

d'observateurs ou de défenseurs du secret bancaire auxquelles on était trop habitué. Par exemple, avec la Norvège, elle s'est battue contre une subordination des conventions environnementales aux accords de l'OMC.

Par contre, il faut déplorer l'indifférence du Parlement suisse, trop en retrait par rapport à la politique du Conseil fédéral sur ces questions. Seuls trois parlementaires fédéraux ont pris la peine de venir à Johannesburg, et la stratégie nationale du développement durable ne suscite apparemment pas grand intérêt sous la coupole.

### Succès ou échec ?

A Johannesburg pas plus qu'ailleurs, il n'y avait de baguette magique. Il fallait plutôt trouver un compromis mondial, acceptable, susceptible de définir des perspectives et des programmes d'action. Et c'est le cas, avec le texte adopté. De plus, le sentiment d'une communauté, bigarrée et dispersée certes, mais solidaire et engagée, s'est renforcé. Beaucoup de contacts, de partenariats, de projets ont vu le jour lors du Sommet. Le processus est en cours. Il faut l'ancrer dans la société, et le transformer graduellement en pratiques et comportements nouveaux et tangibles. Une étape est franchie, préparons-nous pour les suivantes!

*Propos recueillis par md*

---

réflexion sur le thème du développement durable. *Domaine Public* de la délégation officielle suisse. D'autre part, le mensuel *Alternatives* décroissance irréaliste, l'économie devient l'outil d'un environnement meilleur.

---

# Une politique à inventer

Le sommet de Rio en 1992 n'a guère fait reculer la pauvreté et diminuer les atteintes à l'environnement. Par contre, il a rendu populaire le concept de développement durable dont les programmes politiques se sont depuis lors emparés. A cette nuance près qu'aucun de ces programmes ne respecte les conditions d'un tel développement. Le développement durable exige que nous nous comportions de manière à ce que les générations suivantes ne soient pas entravées dans leur propre développement. Or nos économies continuent à fonctionner en ponctionnant le capital des ressources non renouvelables. Nous vivons d'une manière qui obère les possibilités de développement de nos descendants. Et toutes les précautions prises en matière de protection de l'environnement n'y changent rien.

## La décroissance impossible

Les écologistes les plus radicaux postulent non pas un arrêt de la croissance mais une décroissance. Selon certaines estimations, l'exigence d'égalité

voudrait que les pays du tiers-monde puissent doubler leur consommation en un demi-siècle, alors que dans le même délai le monde industriel serait condamné à diminuer la sienne de 5% par an. Ce scénario est politiquement irréalisable et socialement explosif.

## L'économie au service de l'environnement

Si la croissance continue, fondée sur la destruction du patrimoine naturel, se révèle insoutenable, tout comme la décroissance, reste à inventer une autre croissance. Jacques Généreux, professeur à l'Institut d'études politiques de Paris en esquisse les contours dans la dernière livraison du mensuel *Alternatives économiques*, en se référant notamment aux travaux de Lester Brown. *L'éco-économie* propose un renversement de perspective : l'environnement n'est plus une contrainte à intégrer dans le système économique. Au contraire, l'économie devient l'outil de production d'un meilleur environnement. Fondée sur l'utilisation des énergies renouvelables, le recyclage généralisé et l'essor des services, cette

économie assurerait tout à la fois le plein emploi et l'amélioration du niveau de vie. Un niveau de vie qui ne se mesurerait plus à la quantité des biens matériels disponibles.

## Le progrès justifie les sacrifices

Pour Jacques Généreux, une société n'accepte des efforts que dans la mesure où ils sont justifiés par une perspective de

progrès. Il ne s'agit pas de faire peur en brandissant des scénarios catastrophiques mais de faire envie. *jd*

*Alternatives économiques*, septembre 2002 ([www.alternatives-economiques.fr](http://www.alternatives-economiques.fr)).

L'ouvrage de Lester Brown sur *l'éco-économie* paraîtra en traduction française au Seuil en janvier 2003.

## Un exemple d'écologie industrielle

Dans le même numéro, *Alternatives économiques* rend compte d'une réalisation industrielle danoise qui fonctionne en boucle, comme un écosystème naturel.

Dans le port de Kalundborg, une symbiose industrielle s'est progressivement mise en place depuis trente ans de façon pragmatique. Au cœur du système, la plus grande centrale électrique du pays. Elle reçoit les eaux usées d'une raffinerie de pétrole proche pour son refroidissement et vend à cette dernière de la vapeur d'eau, livrée également à une entreprise de biotechnologie, à Gyproc une usine de panneaux de plâtre, à la municipalité et à une ferme d'aquaculture. La désulfuration du gaz de combustion de la centrale électrique permet, en combinaison avec de la chaux, de produire du gypse, matière première pour Gyproc.

Les échanges mis en œuvre sur ce site ont permis de réduire de 20 000 tonnes par an la consommation de pétrole, de 200 000 tonnes celle du gypse et de 2,9 millions de m<sup>3</sup> la consommation d'eau. Avec, à la clé, une réduction importante des déchets et des gaz polluants. Les investissements nécessaires sont estimés à 84 millions d'euros et les gains annuels à 17 millions d'euros, soit un retour sur investissement de cinq ans. *jd*

# De l'Europe des régions à la Suisse des villes

**A**près l'échec attendu de l'initiative populaire pour une fusion des cantons de Vaud et Genève, il est utile de revenir sur certaines idées « brassées » pendant la campagne. Par exemple, l'efficacité de la structure politique cantonale n'a jamais été mise en cause. Au contraire, les initiants voulaient la création d'un supercanton.

Or, en matière d'aménagement du territoire, il est depuis longtemps reconnu que le découpage du pays en cantons est inadéquat. La concentration géographique des entreprises et des populations, comme le nuage de Tchernobyl, ignore les limites institutionnelles. La polarisation territoriale de certaines villes va largement au-delà des frontières politiques communales, cantonales, voire nationales. Zurich se répand abondamment dans les cantons d'Argovie et Zoug, Genève déborde amplement dans le canton de Vaud, et les départements français de l'Ain et de la Haute-Savoie, Bâle fait de même en France et en Allemagne. Ces débordements mettent en cause des structures politiques désuètes et imposent de s'interroger sur le concept de régions.

Pendant la campagne référendaire, la fu-

sion Vaud-Genève a souvent été présentée comme le premier pas de multiples regroupements permettant de régionaliser la Suisse, de manière à atteindre des tailles comparables à celles des régions européennes. Mais se posent alors des questions importantes: Vaud et Genève forment-ils ensemble une région? La Suisse romande est-elle une région? Est-il sans danger d'utiliser la notion de région? Cette notion est-elle neutre et inoffensive?

### La région contre l'Etat

Jusqu'à aujourd'hui, l'entité régionale a presque toujours été employée comme critique radicale à l'Etat-Nation au profit d'identités souvent meurtrières. En Catalogne et au Pays basque, contre l'Etat espagnol; en Bretagne et en Corse, contre l'Etat français; sans oublier le retour du nationalisme « régional » dans les Balkans et l'Est européen.

La fin des Etats-Nations qu'annonce la mise en place de l'Union européenne implique-t-elle fatalement l'Europe des régions? Dans une telle perspective, l'approfondissement des inégalités régionales

pourrait conduire l'Europe au pire. Dans le processus de la construction européenne, d'autres acteurs territoriaux méritent d'être mis en valeur, en particulier les villes.

### Une Europe des villes

En Suisse sous l'ancien Régime, les villes détenaient le pouvoir politique et les campagnes le pouvoir économique. Dans la Suisse moderne, la situation est inverse. Les villes abritent la grande majorité de la population et des emplois; elles jouent un rôle décisif en matière sociale, culturelle, économique. Aujourd'hui, ce sont les villes qui définissent leurs régions et non l'inverse comme par le passé. Mais, emprisonnées dans des structures anciennes devenues peu efficaces - en Suisse, l'organisation cantonale -, les villes ne possèdent pas un pouvoir qui correspond à ces responsabilités.

A la proposition d'une Europe des régions, d'une Suisse des cantons, même regroupés, il est possible d'opposer le projet d'une Europe des villes, d'une Suisse des villes. *dm*

## Marchés publics

### Concurrence malsaine

**L**a législation sur les marchés publics a notamment pour objectif d'assurer une saine concurrence entre les entreprises. Pour ouvrir cette concurrence aux entreprises éloignées du lieu d'exécution du mandat, la jurisprudence considère comme discriminatoire, donc illégal, un critère qui tiendrait compte de cette distance.

Dans le but d'emporter le marché, chaque entreprise doit proposer un prix intéressant. Or, une entreprise éloi-

gnée doit objectivement faire face à des frais supplémentaires, notamment le transport de son personnel sur le chantier ou le logement sur place.

C'est généralement la première option qui est retenue, pour la raison qui est décrite par la suite. Prenons l'exemple d'une entreprise située à une heure de route. Le surcoût en heures de déplacement peut dans ce cas être estimé grossièrement à 10 % de la masse salariale. On peut faire l'hypothèse que les frais de carbu-

rant et d'usure des véhicules sont prélevés sur la marge bénéficiaire.

Afin de rester compétitive, cette entreprise doit trouver un moyen d'économiser ce montant. L'entreprise peut réduire encore sa marge bénéficiaire ou le faire prendre en charge par son personnel.

Il semble que les entreprises ont souvent recours à la seconde option, vraisemblablement en exerçant un chantage à l'emploi ou en jouant sur l'ignorance de leurs employés.

Ainsi, dans la poursuite d'un de ses objectifs - une saine concurrence - la mise en œuvre de la législation sur les marchés publics peut en trahir un autre - le respect des droits des travailleurs et travailleuses.

Nul doute que les adjudicateurs, une fois qu'ils auront pris connaissance de ce qui précède, sauront en tirer les conséquences, par exemple, en mentionnant spécifiquement ce point dans les cahiers des charges. *am*

# Les voisins s'observent

**Les accords Suisse-Europe influenceront en priorité les zones frontalières. Les cantons de Genève et de Vaud, les départements de l'Ain et de la Haute Savoie dressent l'état des lieux au début de leur concubinage.**

Genève est une agglomération internationale et intercantonale. La libre circulation des personnes, comprenant, à terme, le libre choix du domicile va changer bien des choses. Le canton de Genève est l'épicentre du phénomène. Il se propagera sur une partie du canton de Vaud et des deux départements limitrophes. D'où la création d'un *Observatoire statistique transfrontalier*<sup>1</sup>. Cet instrument permettra de mieux cerner les conséquences des bilatérales. Les différences d'organisation politique et l'absence d'harmonisation statistique ne facilitent pas l'exercice. Mais le constat, même imprécis, met le doigt sur de notables différences.

## Population et emploi

Les quatre entités ont une population de grandeur comparable (Vaud 325 000, Haute-Savoie 313 000, Ain 244 000, Genève 217 000). Leur attractivité est de nature fort différente. Les étrangers représentent 40 % de la population genevoise et 23 % de la vaudoise. Dans les deux départements français, malgré la libre circulation à l'intérieur de l'Union, la population étrangère n'est que de 8 %. Mais l'Ain et la Haute Savoie attirent les Français en provenance d'autres départements. Durant la dernière décennie, moins d'un nouvel ar-

rivant sur six était étranger.

L'évolution de l'emploi durant la dernière décennie a montré de spectaculaires divergences.

### Nombre d'emplois

Ain	+19000	+13 %
Haute-Savoie	+22000	+11 %
Genève	-19000	-7,3 %
Vaud	-28000	-9,6 %

Malgré ce dynamisme, les deux départements français connaissent un chômage plus élevé que leurs voisins cantonaux. Les taux cependant se rapprochent (Ain 5,5 %, Genève 4,3 %) malgré une base de calcul différente en France et en Suisse.

## Logement

La grande nouveauté des bilatérales est, à terme, la liberté d'habiter de chaque côté de la frontière. L'observation du logement est prioritaire, spécialement en France où l'on craint une hausse des loyers. Mais les statistiques sont particulièrement lacunaires. On se borne à relever que le prix du m<sup>2</sup> de logements neufs a passé de 1340 à 1840 euros en trois ans dans le Département de l'Ain et qu'il est de 2340 euros à Genève.

## Transports

Plus de 51 000 frontaliers viennent quotidiennement de France. La quasi-totalité - 94 % - utilise la voiture. Elle reste le moyen de transport privilégié pour se rendre au travail: 75 %

dans les deux départements, 60 % dans le canton de Vaud, mais 40 % à Genève. Les transports en commun transfrontaliers deviennent un objectif prioritaire.

## Santé

Les différences entre les quatre entités sont aussi nettes que surprenantes. Les équipements lourds, scanner, résonance magnétique (IRM), sont deux fois plus nombreux en Suisse. Même constatation pour le nombre des médecins. En revanche, il y a un tiers de lits hospitaliers en plus par 1 000 habitants dans les deux départements français.

## Les dangers du rapprochement

Les auteurs de cet état des lieux laissent percevoir les difficultés potentielles du rapprochement transfrontalier. Les Suisses perçoivent la possibilité d'une sous-enchère salariale. En France, on craint la création d'une fracture sociale dans une société à deux vitesses: ceux qui gagnent leur vie en Suisse et les autres. Les autres, ce sont les habitants actuels mais aussi les nouveaux arrivants moins favorisés en provenance du reste de la France, attirés par la prospérité des départements proches de la Suisse. *at*

## Expo.02: Les Suisses sans la Suisse

C'est une parenthèse. Dans un mois, tout sera comme avant. Détruits ou recyclés les arteploges auront disparu emportant ce rêve éphémère d'une société débarrassée du fardeau de ses institutions, de son organisation politique et économique. Ce fatras de clichés, de poids morts, de codes fatigués. En quête d'identités, les Suisses dérivent encore d'un site à l'autre abandonnant leurs certitudes. Dénudés, ils se livrent au jeu, à la légèreté, au plaisir inouï des gestes élémentaires. D'une expérience corporelle à la libération d'énergies enfouies, ils font l'expérience d'une transformation chimique où ils deviennent des «autres», petits Rimbaud du commun. Nelly Wenger est sur un nuage. Symbole et gouffre d'une liberté enfin primordiale, originelle. Oui, *La Suisse du nuage*, un livre de plus de la directrice générale, esquisse l'utopie d'un pays affranchi du lest de la réalité. L'amas gênant de règles, conflits, inégalités, pratiques, comportements qui déterminent son histoire. Expo.02 est enfin un territoire extraterrestre, préhistorique. *md*

<sup>1</sup> *Observatoire statistique transfrontalier*: INSEE Rhône-Alpes, OCSTAT Genève, SCRIS Vaud.

# Les jeux des candidatures

Berne est candidate aux jeux olympiques 2010 avec un très joli slogan: « Les jeux d'hiver reviennent à la maison », un immeuble plutôt vaste au demeurant, car les sites des compétitions vont du Col de Mosses à Saint-Moritz en passant par Fribourg et Montana-Crans. La Suisse est candidate avec l'Autriche à l'Euro de football en 2008, ce qui facilite l'élaboration du logo car les deux pays ont les mêmes couleurs, le rouge et le blanc et évite les querelles de préséances, car personne ne conteste le déroulement de la finale à Vienne.

On ne gagne pas à tous les coups au jeu des candidatures. Sion n'a pas obtenu les jeux d'hiver de 2006 attribués à

Turin. Lausanne a échoué dans sa candidature à l'organisation des européens d'athlétisme. Querelles de mandarins du sport, vieilles haines recuites, erreurs de manœuvres en coulisses, jeux d'influences mal maîtrisées, les raisons des échecs, fréquents, et des succès, rares, ont peu de rapports avec l'excellence technique d'un dossier.

Dans cette jungle parcourue par de grands fauves, les Helvètes sont rarement à l'aise. Nous faisons confiance, nous attendons la réciprocité et nous pensons parfois que c'est le comble de la ruse. Nous sommes patients, obstinés et doués pour la défense, rarement pour l'attaque. Nous arrivons à l'emporter à l'usure, voir

les bilatérales, mais nous manquons de confiance en nous lorsqu'une décision doit être forcée. Alors pourquoi s'obstiner dans ces candidatures?

Après tout, si la Suisse n'est pas un pays très aimé, personne dans le monde nous conteste la capacité d'organiser un événement et d'en faire une réussite technique. Dans le domaine sportif, les Suisses tiennent leur rang dans de nombreuses disciplines. Inutile donc de montrer que nous sommes un peuple sportif, personne n'en doute. Nous trouvons peut-être une partie de la réponse en observant les différences dans le lancement de l'opération commune Suisse/Autriche. Chez nos voisins de l'est, une soirée de gala à la mairie de Vienne et un

appui d'Arnold Schwarzenegger; chez nous, une réception officielle au Lohn et le soutien proclamé du Crédit suisse. A nous le sérieux, à eux les paillettes, même si «Shwarzie» et le Crédit suisse sont deux grands malades, l'un du cœur, l'autre du bilan.

A travers ces manifestations, nous cherchons, sans trop le dire, à montrer du brio, de l'esprit, du sens de la fête, de la légèreté, tout ce que nous avons su faire avec Expo 02. Pour Nelly Wenger et Martin Heller, la voie de la reconversion est tracée. C'est à eux que le col des Mosses et le stade de la Praille doivent être confiés. La réussite n'est pas certaine, mais le panache sera au rendez-vous. *jd*

## Courrier

### Les pièges de Gulliver

Jean-Daniel Delley, comme d'autres éditorialistes romands, a consacré un article au célèbre questionnaire Gulliver de l'Exposition nationale de 1964. La censure du questionnaire avait fait beaucoup de bruit et avait ému le monde intellectuel à l'époque déjà.

Toutefois, la perception que nous en avons et les comptes rendus que nous en donnons aujourd'hui masquent un aspect important, qui justifiait - en tout cas en partie - les appréhensions de l'autorité fédérale de l'époque. Elle avait d'ailleurs demandé une expertise au sociologue bernois Urs Jaeggi que je ne soupçonne pas de complaisance pour le conservatisme. La

question principale - en 1964 comme aujourd'hui - est: quelle allait être la représentativité des réponses données?

Toute enquête qui se veut être le reflet honnête et vraisemblable des opinions d'une certaine population sur un certain sujet doit respecter certaines règles, notamment quant à l'échantillonnage des personnes interrogées et sur la manière dont l'information est recueillie. Or le principe même de Gulliver, conçu comme une sorte de jeu, ne permettait pas de respecter ces règles scientifiques et déontologiques élémentaires (par exemple équilibre entre les personnes des deux sexes ou prise en compte des classes d'âge ou

du critère linguistique...). Ce n'est pas non plus le fait que plus d'un demi-million de personnes ait participé qui puisse rendre les résultats plus représentatifs et plus vraisemblables, la masse des réponses ne pouvant qu'amplifier les biais, tout en impressionnant le public.

Personnellement, je me souviens d'avoir répondu à ce questionnaire en m'amusant à y cocher des choix tout à fait autres que mes convictions, car c'était une occasion de dérision ou de plaisanterie. Ne prenons donc pas ces réponses pour un reflet véridique ni même vraisemblable des opinions des Suisses de l'époque!

Laurent Bridel, Lutry

#### IMPRESSUM

Rédacteur responsable:  
**Jean-Daniel Delley (jd)**

Rédaction:  
**Marco Danesi (md)**

Ont collaboré à ce numéro:  
**André Gavillet (ag)**  
**Jacques Guyaz (jg)**  
**Arthur Mallet (am)**  
**Daniel Marco (dm)**  
**Albert Tille (at)**

Composition et maquette:  
**Allegra Chapuis**  
**Marco Danesi**

Responsable administrative:  
**Isabelle Gavric-Chapuisat**

Impression:  
**Ruckstuhl SA, Renens**

Abonnement annuel: 100 francs  
Étudiants, apprentis: 60 francs  
@abonnement e-mail: 80 francs  
Administration, rédaction:  
Saint-Pierre 1,  
case postale 2612  
1002 Lausanne  
Téléphone: 021/312 69 10  
Télécopie: 021/312 80 40  
E-mail: domaine.public@span.ch  
CCP: 10-15527-9

[www.domainepublic.ch](http://www.domainepublic.ch)